



## AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 2 mai 2023, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 23-05
Nom du requérant :	Sylvie Jetté
Emplacement :	287-101 boulevard Daniel-Johnson
Objet de la demande :	Autoriser l'installation d'un abri temporaire de 5' x 7' en cour arrière pour une période indéterminée au lieu de la norme prescrite qui est du 15 octobre au 30 avril.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

**DONNÉ à Saint-Pie ce 20<sup>e</sup> jour d'avril 2023**

par

Annick Lafontaine  
Greffière